



## **Discours**

Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique. A journal of linguistics, psycholinguistics and computational linguistics

**19 | 2016**  
**Varia**

---

# L'anaphore conceptuelle au prisme de la « théorie des blocs sémantiques »

Kohei Kida

---



### **Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/discours/9217>

DOI : 10.4000/discours.9217

ISSN : 1963-1723

### **Éditeur :**

Laboratoire LATTICE, Presses universitaires de Caen

### **Référence électronique**

Kohei Kida, « L'anaphore conceptuelle au prisme de la « théorie des blocs sémantiques » », *Discours* [En ligne], 19 | 2016, mis en ligne le 22 décembre 2016, consulté le 31 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/discours/9217> ; DOI : 10.4000/discours.9217

---





Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique

<http://discours.revues.org/>

## L'anaphore conceptuelle au prisme de la « théorie des blocs sémantiques »

---

Kohei Kida

Université Keio

.....  
Kohei Kida, « L'anaphore conceptuelle au prisme de la "théorie des blocs sémantiques" », *Discours* [En ligne],  
19 | 2016, mis en ligne le 22 décembre 2016.

.....  
URL : <http://discours.revues.org/9217>

.....  
Titre du numéro : *Varia*

Coordination : Stéphane Ferrari & Olivier Ferret

**revues.org**  
CENTRE POUR L'ÉDITION ÉLECTRONIQUE OUVERTE  
CENTRE FOR OPEN ELECTRONIC PUBLISHING

 discours

 Presses  
universitaires  
de Caen



# L'anaphore conceptuelle au prisme de la « théorie des blocs sémantiques »

---

Kohei Kida

Université Keio

.....  
Pour rendre compte des processus d'interprétation d'un groupe nominal démonstratif utilisé pour l'anaphore dite conceptuelle, nous nous proposons de décrire le sémantisme de son nom recteur dans le cadre de la « théorie des blocs sémantiques ». En nous appuyant sur les exemples relevés dans un corpus littéraire, nous nous intéresserons plus particulièrement à l'expression anaphorique *cette persistance*, après avoir décrit le verbe *persister*.

**Mots clés :** anaphore conceptuelle, groupe nominal démonstratif, théorie des blocs sémantiques, enchaînement argumentatif, schéma argumentatif

.....  
*In order to account for the process of interpreting a demonstrative noun phrase in "conceptual" anaphora, we propose to describe the lexical semantic structure for its noun head in the framework of the "theory of semantic blocks". By means of examples from a literary corpus, we will focus especially on the anaphoric expression *cette persistance* ("this persistence"), after describing the verb *persist* ("to persist").*

**Keywords:** *conceptual anaphora, demonstrative noun phrase, theory of semantic blocks, argumentative sequence, argumentative scheme*

## 1. Introduction <sup>1</sup>

- 1 L'anaphore dite conceptuelle consiste à renvoyer à un segment de discours qui est autre qu'un groupe nominal. Pour décrire les processus d'interprétation d'un groupe nominal démonstratif utilisé pour l'anaphore conceptuelle, l'un des facteurs les plus importants est le sémantisme de son nom recteur. La présente étude a pour objectif de rendre compte d'un tel sémantisme dans le cadre de la « théorie des blocs sémantiques » (TBS) dont Carel (1992) a posé les premiers jalons, afin de montrer quel rôle il joue dans la résolution de l'anaphore conceptuelle. Nous essaierons plus particulièrement de décrire la signification du verbe *persister* dans ce cadre théorique avant d'appliquer cette description à l'analyse du jeu interprétatif du groupe nominal *cette persistance* utilisé pour l'anaphore conceptuelle.
- 2 Notre objectif sera cependant très modeste : plutôt que de rendre compte de l'anaphore conceptuelle en elle-même et pour elle-même (nous avouons d'emblée que nous sommes incapable d'en donner une définition originale et précise), nous chercherons à montrer que les descriptions lexicales que la TBS permet de réaliser

---

1. Un grand merci à Marion Carel pour ses remarques précieuses sur une version antérieure de ce texte. Notre gratitude va également aux deux relecteurs anonymes de *Discours* pour leurs suggestions sur la version soumise à la revue.

contribuent à ouvrir, dans l'étude de l'anaphore conceptuelle, de nouvelles perspectives qui autrement seraient passées inaperçues. Il sera donc plus amplement question par la suite d'étudier le verbe *persister*, le nom *persistance* et le groupe nominal *cette persistance* que de défendre une thèse générale sur l'anaphore conceptuelle proprement dite.

- 3 Nos exemples sont relevés principalement dans un corpus littéraire constitué de quatre romans d'Alexandre Dumas : *Les trois mousquetaires* (1844), *La reine Margot* (1845), *Le chevalier de Maison-Rouge* (1846), et *La dame de Monsoreau* (1846)<sup>2</sup>.

## 2. L'anaphore conceptuelle

- 4 S'il convient de définir l'expression anaphorique, dans une perspective textuelle plutôt que mémorielle (Kleiber, 1994; Riegel *et al.*, 2009), comme un segment de discours dont l'interprétation dépend d'un autre segment de discours, et par ailleurs d'appeler «source» ce dernier segment à la suite de Ducrot (qui reprend le terme à Tesnière, voir Ducrot et Schaeffer, 1995 : 457), on peut distinguer deux types d'anaphores selon que la source est un groupe nominal ou non. Appelons «anaphore nominale» le premier type d'anaphore. Quant au second type, on parle le plus souvent d'«anaphore conceptuelle» dans la littérature (Descombes Dénerveau et Jespersen, 1992; Guillot, 2006; Halté et Petitjean, 1978; Kara et Wiederspiel, 2011; Le Pesant, 2002; Magri-Mourgues, 2015; Marin, 2007; Marque-Pucheu, 2001; Moirand, 1975; Paillet-Guth, 1998; Peña Martínez, 2010; Pešek, 2012; Rabatel, 2004; Riegel *et al.*, 2009; Tisset, 2002), mais aussi d'«anaphore résomptive» (Auricchio *et al.*, 1995; Maillard, 1974; Kara et Wiederspiel, 2011; Riegel *et al.*, 2009) ou encore de «nominalisation» (Apothéloz, 1995); nous retiendrons le premier terme. L'anaphore conceptuelle est illustrée par un exemple comme le suivant<sup>3</sup>, où l'expression anaphorique *cette nouvelle* renvoie grossièrement à la source *le roi était allé courre le cerf dans la forêt de Saint-Germain* :

- [1] M. de Tréville, accompagné des quatre jeunes gens, s'achemina donc vers le Louvre; mais, au grand étonnement du capitaine des mousquetaires, on lui annonça que le roi était allé courre le cerf dans la forêt de Saint-Germain. M. de Tréville se fit répéter deux fois **cette nouvelle**, et à chaque fois ses compagnons virent son visage se rembrunir.  
(TM, VI, «Sa Majesté le roi Louis treizième», p. 114-115)

- 5 Deux remarques s'imposent. La première est relative aux expressions utilisées pour l'anaphore conceptuelle. Celle-ci n'est pas seulement assurée par l'adjectif démonstratif comme en [1], mais aussi par d'autres déterminants : l'article défini, le possessif, *un tel*, etc. Elle peut également être introduite par d'autres expressions comme les pronoms *ceci/cela/ça* (Corblin, 1987b), les constructions relatives *ce qui*

2. Voici nos éditions de référence ainsi que nos abréviations : *Les trois mousquetaires* (TM), G. Sigaux (éd.), Paris, Gallimard (Folio classique), 2001; *La reine Margot* (RM), J. Garrisson (éd.), Paris, Gallimard (Folio classique), 2009; *Le chevalier de Maison-Rouge* (CMR), S. Thorel-Cailleteau (éd.), Paris, Gallimard (Folio classique), 2005; *La dame de Monsoreau* (DM), J. Garrisson (éd.), Paris, Gallimard (Folio classique), 2008.

3. L'expression significative est mise en gras par nos soins. Il en va de même pour toutes les autres citations.

(Tisset, 2002) ou *ce que* (Rabatel, 2004), et même la simple apposition d'un syntagme nominal indéfini comme *une réalité* peut parfois faire l'affaire (Legallois, 2006). Par souci de simplicité cependant, nous nous bornerons au groupe nominal déterminé par l'adjectif démonstratif.

- 6 La deuxième remarque est que les sources de l'anaphore conceptuelle peuvent être de longueur variée. Leur dimension peut être égale à celle d'une proposition comme en [1], mais elle peut être inférieure ou supérieure. Ainsi, une expression anaphorique peut renvoyer à une unité plus petite (exemples [2] et [3] ci-dessous) ou plus grande (exemple [4]) qu'une proposition et même, comme on le verra plus tard, à tout un paragraphe :

[2] Comme l'avait prévu Athos, le bastion n'était occupé que par une douzaine de morts tant Français que Rochelois.  
– Messieurs, dit Athos, qui avait pris le commandement de l'expédition, tandis que Grimaud va mettre la table, commençons par recueillir les fusils et les cartouches; nous pouvons d'ailleurs causer tout en accomplissant **cette besogne**. Ces Messieurs, ajouta-t-il en montrant les morts, ne nous écoutent pas.  
(TM, XLVII, «Le conseil des mousquetaires», p. 706)

[3] La reine venait de regagner sa chambre, et d'Artagnan s'appêtait à se retirer, lorsqu'il sentit qu'on lui touchait légèrement l'épaule; il se retourna, et vit une jeune femme qui lui faisait signe de la suivre. Cette jeune femme avait le visage couvert d'un loup de velours noir, mais malgré **cette précaution**, qui, au reste, était bien plutôt prise pour les autres que pour lui, il reconnut à l'instant même son guide ordinaire, la légère et spirituelle M<sup>me</sup> Bonacieux.  
(TM, XXII, «Le ballet de la Merlaison», p. 355)

[4] Maurice, resté seul, froissa la lettre avec dépit, tira la bague de son doigt, la mit avec la lettre froissée sur sa table de nuit, se retourna le nez contre le mur avec la folle prétention de s'endormir de nouveau; mais, au bout d'une heure, Maurice, revenu de **cette fanfaronnade**, baisait la bague et relisait la lettre: la bague était un saphir très beau.  
(CMR, IV, «Mœurs du temps», p. 70)

- 7 Ces remarques faites, passons maintenant au problème qui doit être le principal objet de notre étude. Comme Kleiber (1994: 25) le fait remarquer à juste titre, sans toutefois utiliser le terme, l'anaphore conceptuelle ne consiste pas à trouver, identifier ou localiser un bon référent, déjà connu par l'interlocuteur, qui pourrait préexister à l'emploi d'une expression anaphorique<sup>4</sup>, mais à construire un nouvel objet

4. Toutes les expressions examinées dans cette étude et identifiées comme anaphoriques d'après la définition textuelle de l'anaphore qui est la nôtre pourraient apparaître comme non anaphoriques, voire déictiques, pour la conception cognitive de l'anaphore telle qu'elle est sommairement présentée par Kleiber (1994) dans la mesure où celle-ci considère l'anaphore comme un processus renvoyant à un référent «saillant» dans la mémoire immédiate.

au moment même de l'énonciation. Comment alors un tel objet est-il construit ? Pour répondre à cette question, il faut tenir compte de multiples facteurs. Nous en mentionnerons seulement trois, qui nous semblent les plus essentiels.

- 8 D'abord, le rôle sémantique des marqueurs anaphoriques, en l'occurrence celui de l'adjectif démonstratif. La signification de ce dernier, entendue moins comme une représentation conceptuelle que comme un ensemble d'instructions conventionnelles sur la façon de récupérer un référent dans le cas de l'anaphore nominale, a suscité de nombreuses études, qui visent le plus souvent à faire la différence entre l'adjectif démonstratif et l'article défini (Corblin, 1983 et 1987a ; Haruki, 1985 et 1986 ; Imoto, 1989 ; Kleiber, 1983, 1984, 1986a, 1986b et 1987 ; Marandin, 1986 ; Milner, 1976 ; Oda, 2008 ; Togo, 1991 et 1999, entre autres). Les différentes descriptions de notre marqueur utilisé pour l'anaphore nominale sont-elles aussi adéquates pour rendre compte de l'anaphore conceptuelle ? La question reste ouverte.
- 9 À quoi s'ajoute, comme second facteur, l'environnement syntaxique de l'expression anaphorique. Nous entendons par là les éléments syntaxiques qui appartiennent à la même phrase que cette dernière, notamment le verbe. L'interprétation d'une expression anaphorique est déterminée dans une large mesure par son environnement syntaxique. Pour s'en convaincre, il suffit de reprendre l'exemple [1]. Tel quel, le groupe nominal *cette nouvelle* a pour source, comme on l'a déjà vu, le segment de discours *le roi était allé courre le cerf dans la forêt de Saint-Germain*. Le même groupe nominal pourrait cependant renvoyer à tout le discours antérieur cité, s'il était inséré dans un autre environnement syntaxique comme par exemple *Son Éminence reçut cette nouvelle avec joie*.
- 10 Le troisième facteur enfin, qui nous semble crucial pour notre problème et dont il sera largement question par la suite : le contenu lexical du nom recteur (ou de la tête lexicale) des groupes nominaux anaphoriques. Dans le cas de [1] par exemple, il est indéniable que le contenu lexical du nom *nouvelle* décide de l'interprétation du groupe nominal *cette nouvelle*. Mais comment ? Cette question est peu débattue dans la littérature. Certes, de nombreuses propositions ont été faites pour décrire la relation entre le groupe nominal démonstratif utilisé pour l'anaphore conceptuelle et sa source : cette expression anaphorique est considérée comme vouée à « condenser » ou « résumer » (Riegel *et al.*, 2009), « reclassifier » (Aurichio *et al.*, 1995), « synthétiser » (Descombes Déneraud et Jespersen, 1992), « réinterpréter » (Peña Martínez, 2010), « subsumer » (Guillot, 2006), « paraphraser » (Moirand, 1975), « reconceptualiser » (Pešek, 2012), « nominaliser » (Apothéloz, 1995) le contenu de sa source ; la relation entre les deux est décrite comme étant de type « synonymique » (Moirand, 1975), « hyperonymique » (Aurichio *et al.*, 1995) ; cette relation peut s'appuyer sur une sorte de « raisonnement » (Kara et Wiederspiel, 2011), de « déduction » (Halté et Petitjean, 1978), d'« inférence » (Riegel *et al.*, 2009) ; elle peut être identifiée à un lien « prédicatif » (Aurichio *et al.*, 1995), « copulatif » (Marandin, 1986). Mais dans l'une ou l'autre de ces opérations, on ne voit pas très bien quelle est la part sémantique du nom recteur du groupe nominal démonstratif dans les processus d'interprétation de ce dernier.



Si le groupe nominal *cette nouvelle* en [1] se voit attribuer une certaine interprétation, les conditions que doit satisfaire le contenu lexical du nom *nouvelle* pour donner lieu à cette interprétation restent obscures.

- 11 La question qui se pose maintenant est donc de savoir, afin de rendre compte de l'interprétation d'un groupe nominal démonstratif employé pour l'anaphore conceptuelle, comment décrire sémantiquement son nom recteur. Il faut savoir ce que sont la « précaution » ou la « fanfaronnade », pour pouvoir expliquer l'interprétation des groupes nominaux *cette précaution*, *cette fanfaronnade*, utilisés pour l'anaphore conceptuelle. Quelle est alors la sémantique la plus appropriée pour réaliser un tel projet ? Parmi une multitude d'approches existantes, nous opterons pour la « théorie des blocs sémantiques ».

### 3. La « théorie des blocs sémantiques »

- 12 La TBS est la forme la plus récente et la plus radicale de la théorie de l'argumentation dans la langue telle qu'elle a été proposée par Anscombe et Ducrot (1983). Elle repose notamment sur deux notions originales : celles d'« enchaînement argumentatif » et de « schéma argumentatif ». En nous référant à des travaux relativement récents (Carel, 2011a, 2011b et 2012 ; Carel et Ducrot, 2014 ; Ducrot, 2001 et 2004 ; Kida, 2014 et 2015), et en nous appuyant sur des exemples empruntés à ces études et ajustés à nos besoins, nous allons esquisser à grands traits ces deux instruments, avant de les appliquer à des descriptions lexicales pour mieux faire comprendre leur mode d'emploi.

- 13 Quelques conventions terminologiques. Nous tenons pour acquise la distinction, établie par Ducrot (1984), entre « phrase » et « énoncé », et entre « signification » et « sens » : la phrase est une structure abstraite, et l'énoncé, une occurrence particulière de la phrase ; la signification est la valeur sémantique de la phrase, prévue par la langue, et le sens, la valeur de l'énoncé. Nous parlerons également de signification pour les différentes parties qui composent une phrase (mots, syntagmes, etc.).

#### 3.1. Enchaînement argumentatif

- 14 Pour expliciter le sens des énoncés, le moyen le plus sûr et le plus fiable dans l'état actuel des choses est de le gloser, le reformuler, le paraphraser, à l'aide du langage, en dépit des critiques souvent adressées par les tenants de la sémantique référentielle à une telle approche qu'ils qualifient de « traductionnelle » (Recanati, 2008). Selon la TBS, le sens de certains énoncés au moins, et peut-être même de tous les énoncés, se laisse paraphraser par ce qu'elle appelle des « enchaînements argumentatifs », en entendant par là les discours élémentaires constitués d'une suite de deux segments, réalisations de deux phrases, reliés explicitement ou implicitement par un connecteur du type de *donc*, *alors*, *par conséquent*, *car*, *puisque*, *si*, etc. ou du type de *pourtant*, *cependant*, *malgré cela*, *bien que*, *quoique*, *même si*, etc. Dans le premier cas, on parle d'enchaînement « normatif » et dans le second, d'enchaînement « transgressif ». Ainsi,

les énoncés [5], [7], [9] et [11] ci-dessous sont paraphrasables par des enchaînements argumentatifs comme [6], [8], [10] et [12] respectivement ([6] et [8] sont des enchaînements normatifs et [10] et [12], des enchaînements transgressifs) :

- [5] Ce film est monotone.
- [6] Ce film est uniforme donc il est ennuyeux.
- [7] Pierre est prudent.
- [8] S'il y a du danger, Pierre prendra des précautions.
- [9] Pierre est intelligent.
- [10] Le problème est difficile pourtant Pierre le comprend.
- [11] Pierre a été indulgent envers son fils.
- [12] Son fils a commis une faute pourtant Pierre ne l'a pas puni.

15 L'une des propriétés les plus essentielles de l'enchaînement argumentatif est que les deux segments qui le composent sont sémantiquement interdépendants, en ce sens que l'interprétation du premier est déterminée par celle du second et réciproquement. C'est d'ailleurs cette propriété qui justifie le regroupement de connecteurs aussi variés que ceux que nous avons mentionnés plus haut pour définir l'enchaînement argumentatif. Nous allons illustrer cette propriété par des exemples. Notre propos s'articulera principalement autour de l'enchaînement argumentatif normatif, mais il est tout à fait généralisable à l'enchaînement argumentatif transgressif.

16 Le premier cas d'abord, où le premier segment d'un enchaînement argumentatif dépend sémantiquement du second. Considérons l'enchaînement argumentatif suivant :

- [13] l'enfant avait fait du bruit donc l'institutrice l'a puni  
(Carel, 2011a : 42)

17 Une sémantique vériconditionnelle verrait en [13] deux propositions indépendantes, évaluables séparément. Il s'agirait en particulier dans le premier segment de décrire un certain phénomène acoustique, en l'occurrence la production de certains sons dépourvus d'harmonie. En fait, le bruit en question dans ce segment n'est pas n'importe quel bruit. L'interprétation de ce segment est construite sous l'influence du second segment ; tout le premier segment est compris alors comme indiquant que l'enfant a commis une infraction et il s'agit donc d'un bruit coupable, d'un bruit à punir. Pour s'en convaincre, on comparera [13] à [14], interprété dans une situation où on joue à cache-cache :

- [14] l'enfant avait fait du bruit donc Marie l'a trouvé  
(Carel, 2011a : 45)

18 Le premier segment de cet enchaînement argumentatif a beau représenter le même état de choses objectif que celui de [13], il signifie tout autre chose, influencé par le second segment : le bruit est vu comme une manifestation de présence.

19 Le cas inverse maintenant, où l'interprétation du second segment d'un enchaînement argumentatif est déterminée par celle du premier. Comparons les deux enchaînements argumentatifs :

[15] il fait beau donc Pierre est sorti  
(Carel, 2011a : 45)

[16] Pierre avait une réunion dans la matinée donc il est sorti  
(Carel, 2011a : 45)

20 On pourrait avoir l'impression que le second segment de [15] et celui de [16] reçoivent la même interprétation, réductible à la représentation d'un certain mouvement physique réalisé par Pierre, en l'occurrence le fait qu'il a passé une porte. Il n'en est rien. Dans un cas comme dans l'autre, l'interprétation du second segment n'est construite que par rapport à celle du premier, de sorte que la sortie est comprise différemment : elle est présentée en [15] comme une manière de profiter du beau temps ; elle est vue en [16] comme l'accomplissement d'un devoir professionnel. On pourra faire au passage la même analyse à propos de [13], comparé à un autre enchaînement argumentatif comme *l'enfant n'avait pas fait ses devoirs donc l'institutrice l'a puni*, en disant qu'il ne s'agit pas de la même punition dans les deux cas<sup>5</sup>.

### 3.2. Schéma argumentatif

21 Le « schéma argumentatif »<sup>6</sup> est ce qui est commun à divers enchaînements argumentatifs, ce qui reste de ces enchaînements abstraction faite des objets dont on parle, du temps et du mode des verbes, du choix des connecteurs, etc. Autrement dit, il fonctionne comme un squelette auquel on donne chair avec des mots pour construire des enchaînements argumentatifs. Les enchaînements argumentatifs [17] à [19] ci-dessous sont construits sur un même schéma argumentatif matérialisé en [20], où « DC » regroupe de manière abstraite les connecteurs mentionnés plus haut dont on se sert pour construire des enchaînements argumentatifs normatifs :

[17] Il y avait du danger donc Pierre a pris des précautions.

[18] Jean prend des précautions parce qu'il y a du danger.

5. Il y aurait un rapprochement à faire entre l'interdépendance sémantique en question et la formation du concept *ad hoc* au sens de la « théorie de la pertinence ». Kida (2015) soutient cependant qu'une telle comparaison est trompeuse.

6. Il s'agit en fait de la notion technique d'« aspect argumentatif » (Carel, 2011a et 2012). Nous préférons cependant, à la suite de Carel et Ducrot (2014), le terme de « schéma argumentatif », qui nous semble pédagogiquement le plus pertinent.

[19] S'il y a du danger, Paul prendra des précautions.

[20] DANGER DC PRÉCAUTION

- 22 Il en est de même pour les enchaînements argumentatifs transgressifs, qui sont construits sur des schémas argumentatifs avec «PT», représentant les connecteurs utilisés pour ce type d'enchaînement. Ainsi, les enchaînements argumentatifs transgressifs [21] à [23] ci-dessous sont construits sur un même schéma argumentatif matérialisé en [24] :

[21] Le problème était difficile pourtant Pierre l'a compris.

[22] Jean comprend le texte bien qu'il soit difficile.

[23] Même si le film est difficile, Paul le comprendra.

[24] DIFFICILE PT COMPRENDRE

- 23 On dira que les enchaînements argumentatifs construits sur un schéma argumentatif «concrétisent» ce schéma. Ainsi, les enchaînements [17] à [19] concrétisent le schéma [20], et les enchaînements [21] à [23], le schéma [24].

- 24 Nous introduirons le symbole de la négation argumentative «NARG»<sup>7</sup> qui recouvre non seulement la négation syntaxique *ne... pas* dans son emploi non métalinguistique, mais aussi des expressions à orientation argumentativement négative comme *peu, rarement*, etc. Ainsi, le schéma argumentatif [25], concrétisé par les enchaînements argumentatifs [26] à [28], est formulé avec ce symbole :

[25] FACILE PT NARG-COMPRENDRE

[26] Le problème est facile pourtant Pierre a du mal à le comprendre.

[27] Même si le problème est facile, il y aura peu de chance pour que Jean le comprenne.

[28] Bien que le problème soit facile, Paul ne le comprend qu'avec peine.

- 25 Les enchaînements argumentatifs, lorsqu'ils concrétisent un schéma argumentatif, ne reprennent pas toujours tel quel l'un ou l'autre des termes qui appartiennent à ce schéma, comme c'est le cas des enchaînements qui concrétisent les schémas déjà mentionnés, mais ils sont souvent construits avec des synonymes ou des hyponymes de ces termes ; on dira alors qu'il y a «décalage» entre le schéma et les enchaînements. Ainsi, le schéma [29] ci-dessous peut être concrétisé, avec décalage, par les enchaînements [30] à [32] par exemple :

[29] FAUTE DC SOUFFRANCE

7. Nous avons inventé ce symbole pour insister sur le caractère argumentatif de l'opération en question et pour dissiper toute confusion que «NÉG», le symbole le plus couramment employé dans la littérature, pourrait occasionner.

[30] Pierre a commis une mauvaise action donc on lui a infligé une peine.

[31] Pierre n'a pas fini ses épinards donc son père l'a privé de dessert.

[32] Pierre a refusé de s'habiller donc sa mère l'a fessé.

26 Dans le cas de [30], *mauvaise action* et *peine* signifient à peu près la même chose que *faute* et *souffrance* respectivement ; quant à [31] et [32], ne pas finir ses épinards et refuser de s'habiller constituent en contexte deux cas particuliers de faute, tandis que la privation de dessert et la fessée sont deux manières de faire souffrir.

27 Un dernier mot, avant de poursuivre. On aurait tort de croire que les X et Y dans un schéma argumentatif comme X DC Y ou X PT Y sont deux entités isolées, indépendantes l'une de l'autre, comparables à deux idées, concepts, sèmes, etc. De même que les deux segments d'un enchaînement argumentatif, que celui-ci soit normatif ou transgressif, sont sémantiquement interdépendants, de même les X et Y dont nous venons de parler forment un tout sémantiquement indécomposable.

### 3.3. Descriptions lexicales

28 La TBS suppose que la signification d'un mot est ce qui permet de rendre compte du sens des énoncés où il apparaît. Or, rappelons-le, la TBS décrit le sens d'un énoncé par les enchaînements argumentatifs qui le paraphrasent. Elle en conclut que la signification d'un mot contient les schémas argumentatifs que concrétisent les enchaînements argumentatifs paraphrasant les énoncés où apparaît le mot. Elle procède donc, pour décrire la signification d'un mot, en deux étapes : 1) elle cherche à décrire, par des enchaînements argumentatifs, le sens des énoncés où apparaît le mot ; 2) elle tente de déterminer le schéma argumentatif sur lequel sont construits ces enchaînements argumentatifs. On dira alors que le mot « signifie » le schéma.

29 Pour illustrer cette démarche, prenons pour exemple l'adjectif *prudent*. Soit la phrase [33], dont fait partie cet adjectif (nous mettrons les phrases entre crochets) :

[33] [Pierre est prudent]

30 On peut paraphraser les différents énoncés de cette phrase par les enchaînements argumentatifs suivants :

[34] Il y avait du danger donc Pierre a pris des précautions.

[35] S'il y a du danger, Pierre prendra des précautions.

[36] Pierre prendra des précautions, parce qu'il y a du danger.

31 Il y a tout lieu de supposer que tous ces enchaînements argumentatifs, ainsi que d'autres du même genre, sont construits sur un schéma argumentatif comme le suivant (exemple [37]), et la TBS considère que l'adjectif *prudent* signifie ce schéma argumentatif :

[37] DANGER DC PRÉCAUTION

32 Il en est de même pour l'adjectif *intelligent*. Admettons que les énoncés de la phrase [38] ci-dessous soient paraphrasables par des enchaînements argumentatifs comme ceux des exemples [39] à [41] :

[38] [Pierre est intelligent]

[39] Le problème est difficile pourtant Pierre le comprend.

[40] Pierre comprend le texte bien qu'il soit difficile.

[41] Même si le film est difficile, Pierre le comprendra.

33 Le mot *intelligent* signifie alors un schéma argumentatif comme [42] ci-dessous, susceptible d'être concrétisé par les enchaînements [39] à [41] :

[42] DIFFICILE PT COMPRENDRE

34 Dans le même esprit, on peut décrire *monotone* et *indulgent* comme signifiant respectivement les schémas argumentatifs UNIFORME DC ENNUYEUX et FAUTE PT NARG-PUNITION.

35 Un peu plus délicat est le cas où il y a décalage entre enchaînement et schéma. Soit à décrire le verbe *punir*. Supposons que les énoncés de la phrase [43] ci-dessous soient paraphrasables par des enchaînements argumentatifs comme [44] et [45] :

[43] [Antoine a puni son fils Bernard]

[44] Bernard n'a pas fini ses épinards donc Antoine l'a privé de dessert.

[45] Bernard a refusé de s'habiller donc Antoine l'a fessé.

36 Plutôt que d'associer à [44] un schéma comme NARG-FINIR SES ÉPINARDS DC NARG-DESSERT, et à [45] un autre comme REFUSER DE S'HABILLER DC FESSÉE, nous considérerons que ces deux enchaînements sont construits sur un même schéma argumentatif (exemple [46]) et que c'est ce schéma précisément que signifie le verbe *punir* :

[46] FAUTE DC SOUFFRANCE

37 Signalons au passage quelques avantages de l'approche argumentative de la signification lexicale présentée ici. Un premier est qu'elle permet de distinguer certaines paires de mots de sens proche. C'est le cas par exemple de *courageux* et *casse-cou*, pour lesquels on sent intuitivement qu'il y a à la fois des points communs et des différences. Nous proposerons de les décrire respectivement par les schémas argumentatifs DANGER PT FAIRE et DANGER DC FAIRE. En effet, dire d'une personne qu'elle est courageuse, c'est dire qu'elle fait quelque chose *malgré* le

danger que cela présente, alors qu'un casse-cou, c'est quelqu'un qui est tenté de faire quelque chose de dangereux *en raison* du danger justement que cela présente. Tous ces éléments de sens, on l'aura compris, une analyse componentielle ou sémique aurait du mal à en rendre compte si elle se contentait de postuler seulement deux traits comme [+danger] et [+faire].

38 Un autre avantage est que l'approche argumentative de la signification lexicale permet de formuler avec rigueur une certaine loi qui régit l'effet de la négation sur un mot plein. Cette loi est énoncée comme suit (avec les deux connecteurs abstraits «DC» et «PT», si «CONN» désigne l'un des deux connecteurs, «CONN'» désigne l'autre) :

[47] Si le mot *m* signifie X CONN Y, alors la négation de *m* signifie X CONN' NARG-Y.

39 Ainsi, si l'on admet que *prudent* signifie DANGER DC PRÉCAUTION, alors on peut admettre sans trop de peine que *pas prudent* (ou *imprudent*) signifie DANGER PT NARG-PRÉCAUTION, ce qui est confirmé par le fait que l'énoncé [48] ci-dessous est paraphrasable par un enchaînement argumentatif comme celui de l'exemple [49] :

[48] Pierre n'est pas prudent.

[49] Il y a du danger pourtant Pierre ne prend pas de précaution.

40 Il en est de même pour *intelligent*, qui, selon nous, signifie DIFFICILE PT COMPRENDRE. On pourra vérifier aisément que *pas intelligent* signifie DIFFICILE DC NARG-COMPRENDRE, dans la mesure où l'on peut paraphraser l'énoncé [50] ci-dessous par un enchaînement argumentatif comme celui de l'exemple [51] :

[50] Pierre n'est pas intelligent.

[51] Le texte est difficile donc Pierre ne le comprend pas.

41 On pourrait nous objecter que l'enchaînement [51] doit être associé plutôt à un énoncé comme *Pierre est bête*. À cela nous répondrons que cet énoncé n'est pas paraphrasable par [51], mais par : *le texte n'est pas difficile pourtant Pierre ne le comprend pas*.

#### 4. La signification du verbe *persister*

42 Dans cette partie, nous allons essayer de décrire la signification du verbe *persister*, avant de rendre compte des processus d'interprétation du groupe nominal *cette persistance* dans la prochaine partie.

##### 4.1. Hypothèse

43 Notre hypothèse sera que le verbe *persister* signifie un schéma argumentatif comme le suivant :

## [52] OBSTACLE PT CONTINUER

44 Afin de mieux comprendre l'enjeu de cette hypothèse, il sera peut-être utile de passer en revue les définitions que les dictionnaires donnent de notre verbe. Nous nous limiterons à trois définitions :

[53] A. – Continuer, avec fermeté et obstination, à être dans telle disposition, à vouloir accomplir tel projet ou à penser de telle façon.

B. – Rester de façon durable, continuer d'exister ; subsister.

(ATILF, *Trésor de la langue française informatisé*, en ligne à l'adresse suivante : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>)

[54] 1. Sujet n. de personne. *Persister dans...* : demeurer inébranlable dans... (ses résolutions, ses sentiments, ses opinions) en dépit des résistances et des obstacles.

2. Sujet n. de chose ; sans compl. prép. Continuer à être.

(*Le grand Robert de la langue française*, version CD-ROM, Paris, Dictionnaires Le Robert – Sejer, 2009)

[55] 1. Tenir ferme, s'obstiner dans son sentiment, s'arrêter à une façon d'être ou d'agir en dépit des résistances rencontrées.

2. En parlant d'un phénomène, d'un sentiment. Durer, continuer à se manifester.

(ATILF – Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, 9<sup>e</sup> éd., version informatisée, en ligne à l'adresse suivante : <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>)

45 Les trois dictionnaires distinguent deux emplois, selon que le sujet désigne une personne ou non. Seul *Le grand Robert de la langue française* marque explicitement ce critère, mais les deux autres dictionnaires semblent l'adopter aussi étant donné les exemples qu'ils donnent pour illustrer les deux emplois. Pour notre part, nous considérerons qu'une telle distinction n'est pas fondamentale.

46 Pour le premier emploi (le sujet désigne une personne) au moins, *Le grand Robert de la langue française* et le *Dictionnaire de l'Académie française* mentionnent explicitement l'élément de sens « résistance » ou « obstacle », ce qui n'est pas le cas du *Trésor de la langue française informatisé*. Pour nous il est cependant décisif, avec celui de « en dépit de » que nous traduisons dans notre langage par « PT ».

47 Tous ces éléments de sens sont-ils indispensables pour rendre compte du second emploi (le sujet désigne une chose) ? Les trois dictionnaires restent muets sur cette question. Quant à nous, nous supposons qu'ils sont aussi essentiels pour les cas où le sujet désigne une chose. Ainsi, l'énoncé *Votre douleur persiste-t-elle ?* que le *Dictionnaire de l'Académie française* donne comme exemple pour illustrer le second emploi, ne peut être produit selon nous que lorsque, par exemple, la douleur ne disparaît pas *malgré* le médicament ingéré, celui-ci devant fonctionner alors comme un obstacle qui aurait pu empêcher la douleur de se manifester.



## 4.2. Vérification

48 Afin de vérifier notre hypothèse sur la signification du verbe *persister*, nous nous proposons d'analyser en détail deux occurrences du verbe relevées dans notre corpus.

49 La première occurrence d'abord. L'aubergiste Bernouillet raconte à Chicot ce qui s'est passé lorsqu'un homme est venu demander à voir Nicolas David, client de l'hôtellerie :

- [56] – [...] Il y a une heure donc, je suspendais un lapin au volet, quand un grand cheval et un petit homme s'arrêtèrent devant la porte.  
 – Maître Nicolas est-il ici? demanda le petit homme. Vous savez que c'est sous ce nom que cet infâme royaliste s'est fait inscrire.  
 – Oui, Monsieur, répondis-je.  
 – Dites-lui alors que la personne qu'il attend d'Avignon est arrivée.  
 – Volontiers, Monsieur, mais je dois vous prévenir d'une chose.  
 – De laquelle?  
 – Que maître Nicolas, comme vous l'appellez, se meurt.  
 – Raison de plus pour que vous fassiez ma commission sans retard.  
 – Mais vous ne savez peut-être pas qu'il se meurt d'une fièvre maligne.  
 – Vraiment! fit l'homme; alors je ne saurais vous recommander trop de diligence.  
 – Comment? vous persistez?  
 – **Je persiste.**  
 – Malgré le danger?  
 – Malgré tout; je vous dis qu'il faut que je le voie.  
 (DM, 3-IX, « Comment le moine confessa l'avocat et comment l'avocat confessa le moine », p. 410)

50 L'énoncé du petit homme *Je persiste* indique clairement qu'il veut absolument voir Nicolas David. Ce qu'il veut dire ne se réduit pourtant pas à cette interprétation, mais contient un élément de plus, rendu explicite par les répliques qui suivent l'énoncé (« Malgré le danger? – Malgré tout ») : il s'agit d'un danger de contagion. Il y a encore plus : il ne suffit pas de dire qu'il y a d'un côté le petit homme qui veut voir Nicolas David et de l'autre un danger de contagion, ce qui serait rendu par un discours comme *il y a un danger de contagion et par ailleurs le petit homme veut voir Nicolas David*, mais il faut intégrer tous ces éléments dans un jugement sémantiquement unique et indécomposable selon lequel le petit homme continue à vouloir voir Nicolas David *malgré* le danger. Cette nouvelle interprétation peut être reformulée par un enchaînement argumentatif comme le suivant qui, on l'aura deviné, concrétise le schéma argumentatif [52] OBSTACLE PT CONTINUER avec décalage, dans la mesure où le danger de contagion constitue un obstacle à l'accès au malade :

[57] Il y a un danger de contagion pourtant je continue à vouloir voir Nicolas David.

51 Passons ensuite à la deuxième occurrence. Le président d'un tribunal interroge Coconnas pour savoir si la figure de cire que Coconnas et La Mole ont laissée chez

René a été utilisée dans l'intention de nuire au roi par magie, alors que l'accusé prétend que c'est une statue de femme :

- [58] – Vous niez que vous avez été chez René pour faire des conjurations ?  
 – Je le nie. La conjuration s'est faite par accident, mais sans préméditation.  
 – Mais elle a eu lieu ?  
 – Je ne puis nier qu'il se soit fait quelque chose qui ressemblait à un charme.  
 – Greffier, écrivez que l'accusé avoue qu'il s'est fait chez René un charme contre la vie du roi.  
 – Comment! contre la vie du roi! C'est un infâme mensonge. Il ne s'est jamais fait de charme contre la vie du roi.  
 – Vous le voyez, messieurs, dit La Mole.  
 – Silence! fit le président. Puis se retournant vers le greffier : – Contre la vie du roi, continua-t-il. Y êtes-vous ?  
 – Mais non, mais non, dit Coconnas. D'ailleurs, la statue n'est pas une statue d'homme, mais de femme.  
 – Eh bien! messieurs, que vous avais-je dit? reprit La Mole.  
 – Monsieur de La Mole, dit le président, vous répondrez quand nous vous interrogerons; mais n'interrompez pas l'interrogatoire des autres.  
 – Ainsi, vous dites que c'est une femme ?  
 – Sans doute, je le dis.  
 – Pourquoi alors a-t-elle une couronne et un manteau royal ?  
 – Pardieu! dit Coconnas, c'est bien simple; parce que c'était...  
 La Mole se leva et mit un doigt sur sa bouche.  
 – C'est juste, dit Coconnas; qu'allais-je donc raconter, moi, comme si cela regardait ces messieurs!  
 – Vous persistez à dire que cette statue est une statue de femme ?  
 – Oui, certainement, **je persiste.**  
 (RM, 6-VII, «Les juges», p. 660-661)

52 Avant de répondre à la dernière question du président, Coconnas avait déjà affirmé à deux reprises que la statue était une statue de femme («D'ailleurs, [...]», «Sans doute, [...]»). La simple répétition d'un même acte suffit-elle à rendre possible l'emploi du verbe *persiste*? Non, car ce qui est essentiel dans ce contexte, c'est la question du président «Pourquoi alors a-t-elle une couronne et un manteau royal?», qui fonctionne comme un argument destiné à infirmer l'affirmation de Coconnas pour suggérer que la statue représente un homme, voire un roi. Ce que l'inséparable ami de La Mole veut dire par sa dernière réplique est qu'il prétend que la statue est une statue de femme, *malgré* la contre-argumentation du président. Toutes ces analyses, nous les résumerons en disant que la dernière réplique du Piémontais est paraphrasable par l'enchaînement argumentatif suivant qui, on l'aura compris, concrétise le schéma [52] OBSTACLE PT CONTINUER avec décalage :

- [59] La statue a une couronne et un manteau royal pourtant je continue à dire que cette statue est une statue de femme.

## 5. L'interprétation de *cette persistance*

53 Il est temps d'aborder la question de savoir quel est le rôle sémantique joué par le nom recteur d'un groupe nominal démonstratif utilisé pour l'anaphore conceptuelle lorsqu'il s'agit d'interpréter ce groupe nominal. Nous prendrons pour exemple le groupe nominal *cette persistance*. Étant donné le lien dérivationnel apparent entre *persistance* et *persister*, il y a lieu de supposer que le sémantisme du nom garde les traces de celui du verbe. Notre hypothèse sera alors fondée sur deux idées : 1) le groupe nominal *cette persistance* utilisé pour l'anaphore conceptuelle est interprété sur le même schéma que celui signifié par le verbe *persister*, à savoir [52] OBSTACLE PT CONTINUER ; 2) la source à laquelle renvoie *cette persistance* permet de concrétiser ce schéma. Cette hypothèse revient à dire que l'interprétation de *cette persistance* n'est rien d'autre qu'un processus de concrétisation du schéma en question, à travers la source, qui débouche sur la construction d'enchaînements argumentatifs. Nous nous proposons de vérifier cette hypothèse sur trois exemples.

54 Le premier exemple. On heurte de bon matin violemment à la porte de l'abbé Girard, le curé de Saint-Landry dans la Cité, qui se prépare pour aller à la Conciergerie (il s'avérera par la suite que c'est pour entendre Marie-Antoinette). Jacinthe, la vieille gouvernante du curé, va s'occuper du visiteur (qui est, le lecteur le saura sans tarder, le chevalier de Maison-Rouge) :

[60] Sur l'invitation de son maître, dame Jacinthe se hâta de descendre par les degrés du petit jardin sur lequel ouvrait la porte d'entrée : elle tira les verrous, et un jeune homme fort pâle, fort agité, mais d'une douce et honnête physionomie, se présenta.  
 – M. l'abbé Girard ? dit-il.  
 Jacinthe examina les habits en désordre, la barbe longue et le tremblement nerveux du nouveau venu : tout cela lui sembla de fort mauvais augure.  
 – Citoyen, dit-elle, il n'y a point ici de monsieur ni d'abbé.  
 – Pardon, madame, reprit le jeune homme ; je veux dire le desservant de Saint-Landry. Jacinthe, malgré son patriotisme, fut frappée de ce mot *madame*, qu'on n'eût point adressé à une impératrice ; cependant elle répondit :  
 – On ne peut le voir, citoyen, il dit son bréviaire.  
 – En ce cas, j'attendrai, répliqua le jeune homme.  
 – Mais, reprit dame Jacinthe, à qui **cette persistance** redonnait les mauvaises idées qu'elle avait ressenties tout d'abord, vous attendrez inutilement, citoyen, car il est appelé à la Conciergerie et va partir à l'instant même.  
 (CMR, XLVII, « Prêtre et bourreau », p. 452-453)

55 L'emploi de *cette persistance* implique que quelqu'un (ou quelque chose) a persisté. Pour cela on a le choix en [60] entre Jacinthe et le jeune homme. L'observation de l'environnement syntaxique de notre expression dans le texte cité amène à écarter la première possibilité, problème de syntaxe déjà évoqué que nous ne discuterons pas davantage. La persistance en question est donc celle du jeune homme. Alors, en quoi consiste-t-elle ?

- 56 À première vue, on pourrait songer qu'il suffit de se reporter, pour donner une interprétation à l'expression *cette persistance*, seulement au segment de discours *En ce cas, j'attendrai, répliqua le jeune homme*; on pourrait encore imaginer que cette interprétation peut être rendue, en gros, par quelque chose comme *le jeune homme continue à vouloir attendre*. Or, il n'en est rien. La source de notre expression ne se réduit pas au segment de discours dont nous venons de parler, mais elle va au-delà de ce segment jusqu'à inclure la réplique de Jacinthe qui le précède, et peut-être même les répliques du jeune homme «M. l'abbé Girard? [...]» et «Pardon, madame, [...]». De même que Bernouillet en [56] a l'intention de dissuader le petit homme de voir Nicolas David, en invoquant la maladie de ce dernier, de même Jacinthe cherche, lorsqu'elle dit ce qu'elle dit, à décourager le jeune homme d'attendre l'abbé Girard, en alléguant qu'il est plongé dans son bréviaire. Cet argument de Jacinthe s'oppose comme un obstacle à la volonté du jeune homme. Le contenu que notre expression vise à évoquer est donc paraphrasable par un enchaînement argumentatif comme le suivant, une concrétisation du schéma [52] OBSTACLE PT CONTINUER avec décalage :

[61] On dit que l'abbé Girard est occupé pourtant le jeune homme continue à vouloir le voir.

- 57 Voici le deuxième exemple. D'Artagnan, qui a fait preuve de magnanimité envers Lord de Winter dans un duel, est reçu par sa sœur Lady Clarick (Milady) en son hôtel. Après avoir conversé avec elle assez longtemps, il prend congé d'elle et sort du salon :

[62] Sur l'escalier il rencontra la jolie soubrette, laquelle le frôla doucement en passant, et, tout en rougissant jusqu'aux yeux, lui demanda pardon de l'avoir touché, d'une voix si douce, que le pardon lui fut accordé à l'instant même.  
D'Artagnan revint le lendemain et fut reçu encore mieux que la veille. Lord de Winter n'y était point, et ce fut Milady qui lui fit cette fois tous les honneurs de la soirée. Elle parut prendre un grand intérêt à lui, lui demanda d'où il était, quels étaient ses amis, et s'il n'avait pas pensé quelquefois à s'attacher au service de M. le cardinal.  
D'Artagnan, qui, comme on le sait, était fort prudent pour un garçon de vingt ans, se souvint alors de ses soupçons sur Milady; il lui fit un grand éloge de Son Éminence, lui dit qu'il n'eût point manqué d'entrer dans les gardes du cardinal au lieu d'entrer dans les gardes du roi, s'il eût connu par exemple M. de Cavois au lieu de connaître M. de Tréville.  
Milady changea de conversation sans affectation aucune, et demanda à d'Artagnan de la façon la plus négligée du monde s'il avait jamais été en Angleterre.  
D'Artagnan répondit qu'il y avait été envoyé par M. de Tréville pour traiter d'une remonte de chevaux, et qu'il en avait même ramené quatre comme échantillon.  
Milady, dans le cours de la conversation, se pinça deux ou trois fois les lèvres: elle avait affaire à un Gascon qui jouait serré.  
À la même heure que la veille, d'Artagnan se retira. Dans le corridor il rencontra encore la jolie Ketty; c'était le nom de la soubrette. Celle-ci le regarda avec une

expression de mystérieuse bienveillance à laquelle il n'y avait point à se tromper. Mais d'Artagnan était si préoccupé de la maîtresse qu'il ne remarquait absolument que ce qui venait d'elle.

D'Artagnan revint chez Milady le lendemain et le surlendemain, et chaque fois Milady lui fit un accueil plus gracieux.

Chaque fois aussi, soit dans l'antichambre, soit dans le corridor, soit sur l'escalier, il rencontrait la jolie soubrette.

Mais, comme nous l'avons dit, d'Artagnan ne faisait aucune attention à **cette persistance de la pauvre Kitty**.

(TM, XXXI, « Anglais et Français », p. 521-522)

- 58 L'expression anaphorique *cette persistance de la pauvre Kitty*, de par sa structure syntaxique, indique que c'est Kitty qui a persisté. On est alors conduit à trouver tout au long du texte cité – c'est justement pour cette raison que nous avons longuement cité le contexte linguistique – les indices qui permettent d'interpréter l'expression en question. Trois passages entrent en ligne de compte : « [...] laquelle le frôla doucement en passant, et, tout en rougissant jusqu'aux yeux, lui demanda pardon de l'avoir touché, [...] » ; « Celle-ci le regarda avec une expression de mystérieuse bienveillance [...] » ; « Chaque fois aussi, soit dans l'antichambre, soit dans le corridor, soit sur l'escalier, il rencontrait la jolie soubrette ». Qu'est-ce que Kitty fait ? Tombée amoureuse de d'Artagnan, elle cherche à attirer son attention, à faire ce qu'elle peut pour lui plaire. Tel est donc le premier élément de sens à retenir pour interpréter notre expression anaphorique. Par ailleurs, celle-ci fait allusion à un autre élément de sens, non moins important que le précédent : l'indifférence de d'Artagnan. Témoin le passage : « Mais d'Artagnan était si préoccupé de la maîtresse qu'il ne remarquait absolument que ce qui venait d'elle ». Mais cette indifférence n'est pas n'importe quelle indifférence ; c'est cette sorte d'indifférence *en dépit de* laquelle on continue à attirer l'attention de son bien-aimé. Les deux éléments de sens ainsi esquissés sont donc intégrés dans un enchaînement argumentatif comme le suivant qui concrétise, inutile de le dire, le schéma [52] OBSTACLE PT CONTINUER avec décalage :

[63] D'Artagnan est indifférent pourtant Kitty continue à attirer son attention.

- 59 Le troisième et dernier exemple enfin. Trop long pour être cité dans son intégralité, il sera divisé en deux parties. En voici la première, où Catherine de Médicis s'entretient avec René d'un sacrifice qu'elle lui avait demandé de renouveler :

[64] – Avez-vous renouvelé, comme je vous le disais, l'épreuve de cet horoscope tiré par Ruggieri et qui s'accorde si bien avec cette prophétie de Nostradamus qui dit que mes fils régneront tous trois?... Depuis quelques jours, les choses sont bien modifiées, René, et j'ai pensé qu'il était possible que les destinées fussent devenues moins menaçantes.

– Madame, répondit René en secouant la tête, Votre Majesté sait bien que les choses ne modifient pas la destinée ; c'est la destinée au contraire qui gouverne les choses.

– Vous n'en avez pas moins renouvelé le sacrifice, n'est-ce pas ?

- Oui, madame, répondit René, car vous obéir est mon premier devoir.
  - Eh bien! le résultat?
  - Est demeuré le même, madame.
  - Quoi! l'agneau noir a toujours poussé ses trois cris?
  - Toujours, madame.
  - Signe de trois morts cruelles dans ma famille? murmura Catherine.
  - Hélas! dit René.
  - Mais ensuite?
  - Ensuite, madame, il y avait dans ses entrailles cet étrange déplacement du foie que nous avons déjà remarqué dans les deux premiers et qui penchait en sens inverse.
  - Changement de dynastie. Toujours, toujours, toujours, grommela Catherine; il faudra cependant combattre cela, René! continua-t-elle.
- (RM, 2-VIII, «Ce que femme veut Dieu le veut», p. 223-224)

60 La conversation tourne ensuite autour de l'horoscope de Jeanne d'Albret : « *Vives honorata, morieris reformidata, regina amplificabere* ». Catherine le traduit à sa guise et selon ses besoins, et René corrige phrase par phrase :

- [65] – Madame, Votre Majesté traduit mal le *vives honorata*. La reine de Navarre a vécu honorée, en effet; car elle a joui, tant qu'elle a vécu, de l'amour de ses enfants et du respect de ses partisans, amour et respect d'autant plus sincères qu'elle était plus pauvre.
- Oui, dit Catherine, je vous passe le *tu vivras heureuse*; mais *morieris reformidata*, voyons, comment l'expliquerez-vous?
  - Comment je l'expliquerai! Rien de plus facile. Tu mourras redoutée.
  - Eh bien! est-elle morte redoutée?
  - Si bien redoutée, madame, qu'elle ne fût pas morte si Votre Majesté n'en avait pas eu peur. Enfin *comme reine, tu grandiras, ou tu seras plus grande que tu n'as été comme reine*; ce qui est encore vrai, madame, car en échange de la couronne périssable, elle a peut-être maintenant, comme reine et martyre, la couronne du ciel, et outre cela, qui sait encore l'avenir réservé à sa race sur la terre?
- Catherine était superstitieuse à l'excès; elle s'épouvanta plus encore peut-être du sang-froid de René que de **cette persistance des augures**; [...].
- (RM, 2-VIII, «Ce que femme veut Dieu le veut», p. 224-225)

61 Comme dans le cas de Ketty en [62], l'expression anaphorique *cette persistance des augures* en [65] précise, en vertu du complément prépositionnel, ce qui persiste : les augures. Le lecteur est ainsi invité à se demander de quels augures il s'agit et à se reporter tout naturellement au sacrifice dont il est question en [64]. Et ce sacrifice, bien que renouvelé à plusieurs reprises, donne chaque fois le même résultat, indésirable pour Catherine de Médicis. L'interprétation de notre expression anaphorique contient donc un élément de sens comme *les augures continuent à être aussi mauvais*. Mais ce n'est pas tout. Qu'on se rappelle le *bien que* qui s'est subrepticement inséré dans notre propre discours quelques lignes plus haut («Et ce sacrifice, *bien que* renouvelé à plusieurs reprises, [...]). Un tel mouvement de pensée est sans doute fondé sur

l'idée que plus une chose est répétée, moins il y aura de chances pour qu'elle donne le même résultat. Si toutes ces analyses sont bonnes, on sera conduit à admettre que l'interprétation de notre expression anaphorique est construite sur le schéma [52] OBSTACLE PT CONTINUER avec décalage, concrétisé par un enchaînement argumentatif comme le suivant :

[66] Le sacrifice a été renouvelé pourtant les augures continuent à être aussi mauvais.

## 6. Conclusion

62 De tous les développements qui précèdent, il ressort une nouvelle conception de l'anaphore conceptuelle : l'interprétation d'un groupe nominal démonstratif utilisé pour ce type d'anaphore consiste à construire des enchaînements argumentatifs sur le schéma argumentatif signifié par son nom recteur, la source d'un tel groupe nominal ayant alors pour fonction de concrétiser le schéma en question. Cette conception diffère nettement de celle, la plus courante, qui considère l'expression anaphorique, dans le cas de l'anaphore qui nous intéresse, comme destinée à « résumer » le contenu de sa source. Pour nous, l'expression *cette persistance* ne résume rien ; elle sert à construire, sa source aidant, des enchaînements argumentatifs qui concrétisent le schéma [52] OBSTACLE PT CONTINUER signifié par son nom recteur *persistance*. Pour justifier notre conception cependant, le seul cas de *cette persistance* ne suffit évidemment pas ; il faudrait multiplier les exemples pour montrer surtout qu'on peut argumentativement rendre compte des cas où l'anaphorique semble servir à « résumer » sa source.

## Références

- ANSCOMBRE, J.-C. et DUCROT, O. 1983. *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles – Liège : Mardaga.
- APOTHÉLOZ, D. 1995. Nominalisations, référents clandestins et anaphores atypiques. *TRANEL – Travaux neuchâtelois de linguistique* 23 : 143-173. En ligne à l'adresse suivante : [https://www2.unine.ch/files/content/sites/islc/files/Tranel/23/Apothéloz\\_143-173.pdf](https://www2.unine.ch/files/content/sites/islc/files/Tranel/23/Apothéloz_143-173.pdf).
- AURICCHIO, A., MASSERON, C. et PERRIN, C. 1995. L'anaphore démonstrative à fonction résomptive. *Pratiques* 85 : 27-52.
- CAREL, M. 1992. *Vers une formalisation de la théorie de « l'argumentation dans la langue »*. Thèse de doctorat non publiée. École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Paris.
- CAREL, M. 2011a. *L'entrelacement argumentatif : lexique, discours et blocs sémantiques*. Paris : H. Champion.
- CAREL, M. 2011b. Ironie, paradoxe et humour. In M. D. VIVERO GARCÍA (éd.), *Humour et crises sociales : regards croisés France-Espagne*. Paris : L'Harmattan : 57-74.
- CAREL, M. 2012. Introduction. In M. CAREL (éd.), *Argumentation et polyphonie, de saint Augustin à Robbe-Grillet*. Paris : L'Harmattan : 7-58.
- CAREL, M. et DUCROT, O. 2014. Pour une analyse argumentative globale du sens. *Arena Romanistica* 14 : 72-88.

- CORBLIN, F. 1983. Défini et démonstratif dans la reprise immédiate. *Le français moderne* 51 (2): 118-133.
- CORBLIN, F. 1987a. *Indéfini, défini et démonstratif: constructions linguistiques de la référence*. Genève – Paris: Droz.
- CORBLIN, F. 1987b. «Ceci» et «cela» comme formes à contenu indistinct. *Langue française* 75: 75-93.
- DESCOMBES DÉNERVAUD, M. et JESPERSEN, J. 1992. L'anaphore conceptuelle dans l'argumentation écrite. *Pratiques* 73: 79-95.
- DUCROT, O. 1984. *Le dire et le dit*. Paris: Minuit.
- DUCROT, O. 2001. Critères argumentatifs et analyse lexicale. *Langages* 142: 22-40.
- DUCROT, O. 2004. Argumentation rhétorique et argumentation linguistique. In M. DOURY et S. MOIRAND (éd.), *L'argumentation aujourd'hui: positions théoriques en confrontation* (Actes de la journée scientifique organisée le 24 mars 2003 à l'Institut universitaire de France, Paris). Paris: Presses Sorbonne Nouvelle: 17-34.
- DUCROT, O. et SCHAEFFER, J.-M. 1995. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris: Seuil.
- GUILLOT, C. 2006. Démonstratif et déixis discursive: analyse comparée d'un corpus écrit de français médiéval et d'un corpus oral de français contemporain. *Langue française* 152: 56-69.
- HALTÉ, J.-F. et PETITJEAN, A. 1978. Lire et écrire en situation scolaire. *Langue française* 38: 58-73.
- HARUKI, Y. 1985. Anaphore avec les déterminants «le» et «ce». *Bulletin d'études de linguistique française* 19: 88-97. [Article en japonais]
- HARUKI, Y. 1986. «Ce N» dans son emploi anaphorique. *Bulletin d'études de linguistique française* 20: 16-32. [Article en japonais]
- IMOTO, H. 1989. Anaphore fidèle par «le N» et «ce N». *Bulletin d'études de linguistique française* 23: 25-39. [Article en japonais]
- KARA, M. et WIEDERSPIEL, B. 2011. Anaphore résomptive conceptuelle et mémoire discursive: entre identité et altérité. *Itinéraires* 2011 (2): 79-93. En ligne à l'adresse suivante: <http://itineraires.revues.org/134>.
- KIDA, K. 2014. Des paradoxaux aux schémas argumentatifs. *Corela* 12 (2): 1-16. En ligne à l'adresse suivante: <http://corela.revues.org/3630>.
- KIDA, K. 2015. Prédicat argumentatif et concept *ad hoc*. *Travaux de linguistique* 70: 121-137.
- KLEIBER, G. 1983. Les démonstratifs (dé)montrent-ils? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs. *Le français moderne* 51 (2): 99-117.
- KLEIBER, G. 1984. Sur la sémantique des descriptions démonstratives. *Linguisticae Investigationes* 8 (1): 63-85.
- KLEIBER, G. 1986a. Adjectif démonstratif et article défini en anaphore fidèle. In J. DAVID et G. KLEIBER (éd.), *Déterminants: syntaxe et sémantique* (Actes du colloque de Metz, 6-8 décembre 1984). Paris: Klincksieck: 169-185.
- KLEIBER, G. 1986b. Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate. *Langue française* 72: 54-79.



- KLEIBER, G. 1987. L'énigme du Vintimille ou les déterminants «à quai». *Langue française* 75: 107-122.
- KLEIBER, G. 1994. *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- LEGALLOIS, D. 2006. Des phrases entre elles à l'unité réticulaire du texte. *Langages* 163: 56-70.
- LE PESANT, D. 2002. La détermination dans les anaphores fidèles et infidèles. *Langages* 145: 39-59.
- MAGRI-MOURGUES, V. 2015. Les noms déverbaux en *-ment* et le corpus poétique. L'exemple du corpus *Verlaine* et *Rimbaud*. *Le français moderne* 2015 (1): 146-164.
- MAILLARD, M. 1974. Essai de typologie des substituts diaphoriques (Supports d'une anaphore et/ou d'une cataphore). *Langue française* 21: 55-71.
- MARANDIN, J.-M. 1986. «Ce» est un autre. L'interprétation anaphorique du syntagme démonstratif. *Langages* 81: 75-89.
- MARIN, B. 2007. Culture écrite, culture orale: des ressources spécifiques. *La linguistique* 43 (2): 105-122.
- MARQUE-PUCHEU, C. 2001. Les locutions prépositives: du spatial au non-spatial. *Langue française* 129: 35-53.
- MILNER, J.-C. 1976. Réflexions sur la référence. *Langue française* 30: 63-73.
- MOIRAND, S. 1975. Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite. *Langue française* 28: 60-78.
- ODA, R. 2008. Le mécanisme de l'anaphore avec la description définie et la description démonstrative. *Bulletin d'études de linguistique française* 42: 1-16. [Article en japonais]
- PAILLET-GUTH, A.-M. 1998. L'ironie dans *Nicomède*. *L'information grammaticale* 76: 20-24.
- PEÑA MARTÍNEZ, G. 2010. L'anaphore conceptuelle: organiser et expliquer la science. In M. ILIESCU, H. M. SILLER-RUNGGALDIER et P. DANLER (éd.), *Actes du XXV<sup>e</sup> congrès international de linguistique et de philologie romanes* (Innsbruck, 3-8 septembre 2007). Berlin: De Gruyter. Tome V: 495-502.
- PEŠEK, O. 2012. Progressions thématiques et anaphorisation. L'apport informationnel des procédés de reprise. *Écho des études romanes* 8 (1): 217-227. En ligne à l'adresse suivante: <http://www.eer.cz/files/2012-1/2012-1-17-Pesek.pdf>.
- RABATEL, A. 2004. Quand voir c'est (faire) penser. Motivation des chaînes anaphoriques et point de vue. *Cahiers de narratologie* 11: 1-14. En ligne à l'adresse suivante: <https://narratologie.revues.org/21>.
- RECANATI, F. 2008. *Philosophie du langage (et de l'esprit)*. Paris: Gallimard.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. et RIOUL, R. 2009. *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF [7<sup>e</sup> éd. revue et augmentée; 1<sup>re</sup> éd.: 1994].
- TISSET, C. 2002. Les énoncés a-typiques dans *Les voyageurs de l'impériale*. *L'information grammaticale* 93: 44-47.
- TOGO, Y. 1991. «L'anaphore, cet obscur objet de recherche»: anaphore en < ce + syntagme nominal > en français – information dans le discours et point de vue. *The Humanities* 37: 92-112. [Article en japonais]
- TOGO, Y. 1999. Discourse Model and Reference: Establishing and Identifying Discourse Referents. *The Integrated Human Studies* 6: 35-46. [Article en japonais]